



LE MÉTIER ET LES COMPÉTENCES

LE TITULAIRE DU DEJEPS JUDO JUJITSU :

ANIME, INITIE, PERFECTIONNE, ENTRAÎNE, ACCOMPAGNE LES JUDOKA EN VUE DES PREMIÈRES COMPÉTITIONS

DIRECTEUR TECHNIQUE, IL COORDONNE ET DIRIGE UNE ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS DE JUDO

PEUT EXERCER SON ACTIVITÉ DANS LES MILIEUX ASSOCIATIFS, PRIVÉS, SCOLAIRES, UNIVERSITAIRES

UN CONCEPTEUR ET MENEUR DE PROJETS ASSOCIATIFS ET SPORTIFS (ANIMATIONS, COMPÉTITIONS, ÉVÈNEMENTS, CRÉATION DE STRUCTURES...)

FORMATEUR DE FORMATEURS ET PEUT INTERVENIR AU SEIN D'UNE ÉQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE OU RÉGIONALE.



ALTERNANCE ...

SUIVI ET ENCADREMENT DES PUBLICS CLUBS TOUT AU LONG DE LA SAISON.

ENSEIGNEMENT EN AUTONOMIE SUR L'INITIATION, LE PERFECTIONNEMENT GLOBAL ET LE PERFECTIONNEMENT INDIVIDUALISÉ.

PARTICIPATION À LA VIE ASSOCIATIVE

... ET IMPLICATION FÉDÉRALE

PARTICIPATION AUX ACTIONS DES OTD (LIGUE ET COMITÉ) SUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ : FORMATION, ENCADREMENT SPORTIF, ENCADREMENT TECHNIQUE, ORGANISATION D'ÉVÈNEMENT, ARBITRAGE...



LES CONTENUS DE FORMATION :

LE TITULAIRE DU DIPLÔME ATTESTE, DANS LE DOMAINE DU JUDO JUJITSU, LES COMPÉTENCES SUIVANTES (FIGURANT DANS LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION) :

UC1 : CONCEVOIR UN PROJET

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET

UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHÉ DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF

UC4 : ENCADRER LE JUDO JUJITSU EN TOUTE SÉCURITÉ

TOUT AU LONG DE LA FORMATION EN ALTERNANCE, DES ÉVALUATIONS FORMATIVES JALONNENT LE PARCOURS DE FORMATION DU STAGIAIRE ET DES ÉVALUATIONS CERTIFICATIVES VALIDENT LES COMPÉTENCES ACQUISES.



VOLUME DE FORMATION:

1200 HEURES 600 HEURES EN STRUCTURE D'ACCUEIL (CLUB)
600 HEURES EN CENTRE DE FORMATION



DATES DE FORMATION :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 12 MAI 2024

POSITONNEMENT: 22 JUIN 2024

DATES DE FORMATION: A PARTIR DE SEPTEMBRE (WEEK ENDS ET VACANCES SCOLAIRES)



PRÉ-REQUIS :

18 ANS MINIMUM

TITULAIRE 2EME DAN

POSSEDER UN CERTIFICAT MEDICAL SANS CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE ET L'ENSEIGNEMENT DU JUDO JUIITSU DATANT DE MOINS D'UN AN A L'ENTREE EN FORMATION

TITULAIRE DU DIPLÔME DE PREMIER SECOURS PSC 1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU OU SST (EN COURS DE VALIDITÉ)

SATISFAIRE AUX EPREUVES DE SELECTION (LES MODALITES VOUS SERONT TRANSMISES A RECEPTION DE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION)

ATTESTER D'UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE MINIMUM DE 300 HEURES OU AVOIR ÉTÉ INSCRIT EN STRUCTURE POLE



COÛT DE FORMATION :

8 300 € - COUT PEDAGOGIQUE HORAIRE : 13.83 €

FRAIS DE GESTION ADMINISTRATIVE: 50 €

FINANCEMENTS POSSIBLES

(COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) / CONTRAT D'APPRENTISSAGE / DISPOSITIF SESAME / AUTO-FINANCEMENT

Rémunération de l'apprenti par mois la 1^{re} année

Avant 18 ans

27% du SMIC

477,00 €

18-20 ans

43% du SMIC

760,00 €

21-25 ans

53% du SMIC *

936,00 €

Rémunération de l'apprenti par mois la 2^e année

Avant 18 ans

39% du SMIC

689,00 €

18-20 ans

51% du SMIC

901,00 €

21-25 ans

61% du SMIC *

1 078,00 €

Rémunération de l'apprenti par mois la 3^e année

Avant 18 ans

55% du SMIC

972,00 €

18-20 ans

67% du SMIC

1 184,00 €

21-25 ans

78% du SMIC *

1 378,00 €

En janvier 2024, montant du SMIC BRUT mensuel: 1 766,9 €
Les montants indiqués correspondent au salaire brut



COMPÉTENCES LIÉES AU DIPLÔME



OBJECTIFS :

LE DIPLÔME EST OBTENU PAR LA CAPITALISATION DE 4 UNITÉS CAPITALISABLES (UC) ET S'APPUIE SUR UNE ALTERNANCE CENTRE DE FORMATION/STRUCTURE DE STAGE (MISE EN SITUATION PÉDAGOGIQUE).

CES UNITÉS CORRESPONDENT AUX COMPÉTENCES SUIVANTES :

- UCI : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE
- UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE (UE 1-2 LIES / VOLUME: 100H DE FORMATION)
- UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF DANS LES DOMAINES DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ENTRAÎNEMENT ET DE LA FORMATION (VOLUME : 250H DE FORMATION)
- UC4 : ENCADRER LA DISCIPLINE SPORTIVE AVEC MAÎTRISE ET SÉCURITÉ (VOLUME: 250H DE FORMATION).

LE TITULAIRE DU DIPLOME ACQUIERT LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- ANIMER, INITIER, PERFECTIONNER, ENTRAÎNER ET ACCOMPAGNER LES JUDOKAS EN VUE DES PREMIÈRES COMPÉTITIONS
- COORDONNER ET DIRIGER UNE ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS DE JUDO JUJITSU, EN QUALITÉ DE DIRECTEUR TECHNIQUE.
- EXERCER SON ACTIVITÉ DANS LE MILIEU ASSOCIATIF, PRIVÉ, SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE METTRE UNE CONCEPTEUR ET UN MENEUR DE PROJETS ASSOCIATIFS ET SPORTIFS (ANIMATIONS, COMPÉTITIONS, ÉVÉNEMENTS, CRÉATION DE STRUCTURE...)
- FORMER LES FORMATEURS ET INTERVENIR AU SEIN D'UNE ÉQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE OU RÉGIONALE

CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION DE PERFECTIONNEMENT

- ANALYSER LES ENJEUX DU CONTEXTE SOCIOPROFESSIONNEL
- FORMALISER LES ÉLÉMENTS D'UN PROJET D'ACTION
- DÉFINIR LES MOYENS NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

- ANIMER UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL
- PROMOUVOIR LES ACTIONS PROGRAMMÉES
- GÉRER LA LOGISTIQUE DES PROGRAMMES D'ACTION
- ANIMER LA DÉMARCHE QUALITÉ

CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF DANS UNE DISCIPLINE

- CONDUIRE UNE DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT
- CONDUIRE UNE DÉMARCHE D'ENTRAÎNEMENT
- CONDUIRE DES ACTIONS DE FORMATION

ENCADRER LA DISCIPLINE SPORTIVE EN SÉCURITÉ

- RÉALISER EN SÉCURITÉ LES DÉMONSTRATIONS TECHNIQUES
- ASSURER LA SÉCURITÉ DES PRATIQUANTS

Structure d'Accueil et Tutorat

Structure(s) d'accueil envisagée(s) dans le cadre de la formation

Tuteur Pédagogique envisagé pour la formation

Contacts (mail + téléphone)

Financement

*Allègement financier possible pour les titulaires du BPJEPS Judo - Jujitsu

Coût de la formation
8300 euros*

Pour toutes questions concernant le financement, veuillez vous rapprocher de la Responsable

Administrative et Financière
Emma CHAPUIS au 06 35 83 77 61 / emma.chapuis@ffjudo.com

**MERCI DE
COCHER LA CASE**

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Pôle emploi
- Mission locale
- Compte personnel de formation (CPF)
- Financement personnel
- Transition pro

Je soussigné(e).....

déclare sur l'honneur :

- Avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation.
- Que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables.
- et sollicite mon inscription aux épreuves de positionnement et sélection pour l'entrée en formation DEJEPS Judo Jujitsu organisées par la ligue des Hauts de France de Judo.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313- 1, 313 -3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

Date :

Signature :

Le dossier COMPLET doit être parvenu avant le 12 MAI 2024

A l'adresse suivante:

LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DE JUDO

124 RUE ST PRY 62400 BETHUNE

Mail : marc-antoine.lecap@ffjudo.com

Tél : 06 09 89 69 72

<https://hautsdefrancejudo.ffjudo.com/>

Pour plus d'informations :

Pièces obligatoire à joindre au présent dossier

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

- La demande d'inscription à la formation signée avec une photo collée dans l'encart réservé
- Photocopie de votre attestation de grade (à télécharger sur votre espace licencié).
- La photocopie de la carte vitale
- Un Curriculum Vitae (CV) et Lettre de Motivation
- Si vous êtes français(e) une copie recto verso (signées) de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Une attestation délivrée par la FFJDA attestant d'une activité d'enseignement d'au moins 300 heures dans la discipline au cours des 3 dernières années ou une attestation justifiant que vous avez appartenu à une structure d'accès au haut niveau (Pôle Espoir, Pôle France, IJ, INSEP...).
- 1 photocopie de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante **« prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ; « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité« premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 encours de validité ;« certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité
- Pour les candidat(e)s âgé(e)s de moins de 25 ans, une photocopie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté ;
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du "judo - jujitsu" datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (CI DESSOUS, aucun autre certificat n'est valable) ;
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile ;
- Un chèque de 50 € à l'ordre de la ligue des Hauts de France de Judo pour les frais de gestion administrative
- Photocopie du ou des diplôme(s) Jeunesse et Sports (BPJEPS, CQP...) permettant le cas échéant, l'acquisition d'une ou plusieurs Unités Capitalisables par équivalence
- Pour les personnes en situation d'handicap, une procédure spécifique est mise en place par la DRJSCS. Vous voudrez bien vous rapprocher du Directeur de Formation Marc-Antoine LE CAP par mail au : marc-antoine.lecap@ffjudo.com
- Tél : 06 09 89 69 72
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure

Je soussigné(e)

Docteur en Médecine,

Certifie avoir examiné ce jour,

Madame, Monsieur,

Et avoir constaté que l'intéressé(e) ne présente pas de contre-indication à la pratique et à l'encadrement du Judo - Jujitsu

Fait à

Le

Signature du Médecin :

Cachet du Médecin obligatoire :

